

Microprogramme Biodiversité Animale



Protection des lémuriens de la forêt littorale de Vohibola - Madagascar



Bénéficiaires directs :

70 hectares plantés, coopérative
17 membres, protection de 7
espèces de lémuriens

Dépenses totales :

116 413 euros

Dépenses Fondation

Ensemble :

30 000 euros (deux tranches)

Durée de la convention :

12 mois

La forêt de Vohibola a été sécurisée, se manifestant par l'arrêt des pressions sur l'habitat des lémuriens (zéro feu dans la zone de gestion en dépit des feux alentours de 2009) et sur les espèces de lémuriens elles-mêmes (pas de pièges).

Les résultats de la restauration ont été atteints en considérant que la campagne de reboisement à venir à partir des plants produits en 2009 démarre en janvier 2010 avec la saison des pluies. La production en pépinière a atteint depuis le démarrage du projet, 78 755 plants produits dans les 4 pépinières. La reconstitution des mini corridors forestiers sur les zones anciennement brûlées et destinées à la restauration s'est faite sur 13 hectares plantés depuis le démarrage du projet, et 66 hectares à venir (au cours du 1er trimestre 2010), soit 79 hectares regroupant une trentaine d'espèces locales produites en pépinières.

La capacité de production était freinée par la capacité de la forêt à fournir des graines. Cet obstacle a été contourné en agrandissant les zones de prospection de collecte à l'extérieur de Vohibola.

Concernant l'activité génératrice de revenus, production d'huile essentielle de niaouli, les résultats sont atteints en grande partie : une deuxième unité de distillation a été installée et avec la première, 780 kg d'huile essentielle ont été produits et entièrement écoulés. Toute la production a obtenu les certifications Bio et Equitable de même qu'un pré-assessment FSC.

Le programme se poursuit actuellement, Mme Delia Bremond a été constaté directement sur le terrain la réalité des résultats en novembre 2009 et a été satisfaite de ce qu'elle a pu voir sur place. «Ce qui est très intelligent dans ce projet est la transformation d'une espèce invasive comme le niaouli en huile essentielle qui produit des revenus pour une population dont 90% vit en dessous du seuil d'extrême pauvreté.»